

AVIS DE VACANCES DE POSTES

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, la Cour de Justice de la Communauté - CEDEAO cherche à recruter du personnel professionnel compétent pour occuper les postes ci-après.

POSTE I : INTERPRETE : FRANÇAIS VERS LE PORTUGAIS

GRADE- P5

TACHES ET RESPONSABILITES

- Assurer la couverture en interprétation Français – Portugais – Français au cours des audiences, des réunions et des débats de la Cour;
- Assurer si nécessaire, d'autres services d'interprétation pour les Juges et les membres du personnel ;
- Etre capable de travailler en esprit d'équipe avec des interprètes très expérimentés.

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

- Avoir au moins un diplôme universitaire plus un diplôme ou un certificat en interprétation; ou avoir subi une formation complète dans une école d'interprétation ;
- Justifier d'un minimum de huit (8) années d'expérience acquise après la formation dans le domaine de l'interprétation;
- La maîtrise de l'outil informatique est indispensable;
- Posséder des connaissances dans le domaine du droit constituerait un atout ;

Barème de Salaire P5 (Unités de Comptes 30.551,83 - 34.531,51)

POSTE II: TRADUCTEUR : FRANÇAIS VERS ANGLAIS (2)

GRADE- P4

TACHES ET RESPONSABILITES

- Rend compte directement au Réviseur;
- Assure la traduction des actes de procédure du Français vers l'Anglais;
- Assure si nécessaire, d'autres services de traduction de documents officiels pour les Juges et les membres du personnel ;

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

- Posséder un diplôme universitaire en Anglais/Français et un diplôme ou certificat délivré par une école de traduction reconnue ;
- Justifier d'au moins sept (7) années d'expérience professionnelle en traduction du Français vers l'Anglais ou vice versa, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou internationale ;
- Maîtriser l'outil informatique et avoir de très bonnes capacités rédactionnelles ;
- Posséder des connaissances dans le domaine du droit constituerait un atout ;

Barème de salaire P4 (*Unités de Comptes 25.908 – 30 .180*)

POSTE 2: TRADUCTEUR : ANGLAIS VERS FRANÇAIS (2)

GRADE- P4

TACHES ET RESPONSABILITES

- Rend compte directement au Réviseur;
- Assure la traduction des actes de procédure de l'Anglais vers le Français;
- Assure si nécessaire, d'autres services de traduction de documents officiels pour les Juges et les membres du personnel ;

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

- Posséder un diplôme universitaire en Anglais/Français et un diplôme ou certificat délivré par une école de traduction reconnue ;
- Justifier d'au moins sept (7) années d'expérience professionnelle en traduction de l'Anglais vers le Français ou vice versa, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou internationale ;
- Maîtriser l'outil informatique et avoir de très bonnes capacités rédactionnelles ;
- Posséder des connaissances dans le domaine du droit constituerait un atout ;

Barème de salaire P4 (*Unités de Comptes 25.908 – 30 .180*)

CONDITIONS COMMUNES DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES

Pour être recevables, les candidats doivent remplir les conditions supplémentaires suivantes:

- Etre ressortissant d'un Etat Membre de la CEDEAO;
- Etre âgé au maximum de cinquante (50) ans au moment du recrutement;
- Parler couramment et avoir une bonne connaissance d'une des langues officielles de la Communauté (l'Anglais, le Français, ou le Portugais);
- Avoir des connaissances dans une des autres langues officielles constituerait un atout.

Les candidatures doivent parvenir à la Cour de Justice au plus tard le 08 Octobre 2010 à 17 Heures

CONTENU DES CANDIDATURES

Les candidats qui remplissent les conditions pour l'un des postes doivent envoyer leur candidature accompagnée de photocopies certifiées conformes de leurs diplômes, et d'un Curriculum Vitae (CV) contenant les détails, et respectant l'ordre de présentation suivants:

1. Nom et Prénom
2. Date et lieu de naissance
3. Adresse permanente
4. Adresse de contact.
5. Pays d'origine.
6. Expérience professionnelle avec les dates, les noms des institutions et postes occupés.
7. Cursus scolaire
8. Diplômes et autres qualifications professionnelles avec dates à l'appui.
9. Noms et adresses de trois (3) personnes à contacter (références).
10. Langues couramment parlées et comprises.

Les candidats prendront soin de mentionner dans l'angle supérieur de l'enveloppe à droite, le poste pour lequel ils font acte de candidature. Les candidatures seront adressées par voie postale à:

A PRESIDENTE
COUR DE JUSTICE DE LA COMMUNAUTE, CEDEAO
P.O.10 DAR ES SALAAM CRESCENT,
OFF AMINU KANO CRESCENT
HOUSE II, ABUJA- NIGERIA.



B: Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.